



Accusé fonctionnaire, levez-vous !

Trop souvent, les agents de la fonction publique sont désignés comme responsables du déficit public. 150 000 emplois ont été supprimés en France depuis 2007 et pourtant, les déficits n'ont cessé de croître. Preuve que les fonctionnaires ne creusent pas les déficits ! Partout, la fonction publique est sacrifiée, jugez en plutôt :

Grèce



9^{ème} plan d'austérité :

- baisse des salaires de 22 %
- baisses des salaires des jeunes (premier contrat) de 35 %
- licenciement de 15000 fonctionnaires dans les 4 mois à venir
- licenciement de 150 000 fonctionnaires dans les 2 ans à venir
- privatisations des secteurs de l'eau, de l'électricité et de l'énergie en général.

Angleterre



- 150 000 emplois de fonctionnaires supprimés depuis 2007
- gel des salaires depuis 2010
- hausse de la TVA
- recul de l'âge de la retraite
- jour de carence.

Espagne



- économie de 9 milliards pour 2012 avec gel des salaires des fonctionnaires, non remplacement des départs, augmentation de la durée de travail hebdomadaire des fonctionnaires (à 37,5 heures), gel du salaire minimum interprofessionnel à 641,40 € en 2012. Ces mesures viennent après l'augmentation de la TVA.

Allemagne



- La pauvreté et la précarité explosent malgré les chiffres officiels du chômage, la politique du tout à l'exportation trouve ses limites dans une demande interne atone et une demande en chute libre dans les pays de l'Union Européenne, même si la balance commerciale est largement excédentaire, elle ne profite pas aux salariés ni en terme de salaires, ni en terme de garantie de l'emploi.

Roumanie



- réduction d'un quart des salaires des fonctionnaires
- gel des retraites
- augmentation de la TVA de 19 à 24 %.

France



- 150 000 emplois de fonctionnaires supprimés depuis 2007
- gel des salaires depuis 2010
- hausse de la TVA
- recul de l'âge de la retraite
- jour de carence.



Partout en Europe, la même recette : "supprimer du fonctionnaire" !

Malgré cela, les déficits n'ont cessé de croître

Ce ne sont donc pas la fonction publique et ses personnels qui sont responsables de la dette publique, la preuve :

⇒ **Dette publique de la France : 1600 milliards d'euros.**

⇒ **150 000 suppressions de postes de titulaires : 7 milliards "d'économie" d'après le ministre !**

⇒ **Baisse de la TVA dans les restaurants : perte de recette fiscale depuis 2009, entre 4,5 et 7 milliards d'euros, pour, au mieux, 6 000 emplois créés ! Bilan : moins 144 000 emplois qualifiés !**

Une "économie" pour qui ? Pas pour la population qui en est de sa poche... La pénurie de service public implique une augmentation des dépenses des ménages pour répondre à des besoins, dont la réponse est dorénavant amenée par le secteur privé marchand. Des profits pour qui ? Où vont nos sous ?

Car de l'argent, il y en a !

- ▶ 170 milliards de trésorerie pour le CAC 40
- ▶ 172 milliards d'euros d'exonérations fiscales et de cotisations pour 2010
- ▶ 44 milliards d'euros de cadeaux fiscaux grâce à la loi TEPA depuis 2007
- ▶ 210 milliards d'euros de dividendes versés en 2010
- ▶ 36 milliards de dividendes en 2009 et 40 milliards en 2010 aux actionnaires du CAC 40.

Tous ces éléments confirment l'analyse de la CGT sur des réformes qui ont un double objet : amoindrir l'intervention publique tournée vers l'intérêt général et la détourner au profit d'intérêts privés. Il faut donc y mettre un terme sans attendre.

L'attachement des agents de la fonction publique au service public est largement reconnu. Ils ont montré à maintes fois leurs capacités d'adaptation aux enjeux nouveaux pour répondre aux besoins de la population.

Pour autant, depuis de nombreuses années, et plus particulièrement depuis 2007, ils vivent une dégradation considérable de leurs conditions de travail et de leur situation personnelle. Ils constatent l'affaiblissement du service public et ses conséquences en termes d'accès effectif des citoyens aux droits fondamentaux, comme en termes de cohésion sociale.

Tout au contraire, les commentateurs ont généralement noté le rôle d'amortisseur social des services publics !

Pour sa part, la CGT considère qu'il faut non seulement rompre immédiatement avec la politique désastreuse de suppressions de postes tant pour les usagers que pour les personnels, mais également procéder aux créations d'emplois partout où elles s'avèrent nécessaires. Nous sommes persuadés que, sur les enjeux liés à la fonction publique, nous touchons à des préoccupations majeures pour toute la société et toute la population. Pour la CGT, les mesu-

res qu'il convient d'arrêter et de mettre en œuvre posent sans détour le débat sur les ressources publiques qui doivent y correspondre. Nous sommes convaincus que c'est bien une nouvelle répartition des richesses créées qui s'impose, mettant bien davantage à contribution les hauts revenus et les profits qui, crise ou pas, atteignent des sommets vertigineux et indécents.

Des réponses gouvernementales à la crise néfastes pour le service public et les agents !

Partout en Europe, les mêmes logiques sont donc imposées de façon coordonnée. En effet, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité. Ils s'appêtent à signer un nouveau traité, le 1^{er} mars prochain, élaboré à quelques-uns, en dehors de toute procédure et consultation démocratique. Il imposerait un carcan budgétaire et économique à des pays déjà durement touchés par le chômage et la récession. L'austérité s'imposerait à tous encadrant toute négociation au niveau national, sectoriel et d'entreprise et réduisant les capacités d'interven-

tion des organisations syndicales. Le "Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire" n'amènera que davantage d'austérité et de discipline budgétaire. Il obligera les États membres à mener des politiques fiscales préjudiciables. Cela engendrera une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail, un contrôle et des sanctions. Les gouvernements qui ne parviennent pas à se conformer au pacte budgétaire seront traduits devant la Cour de Justice européenne, qui pourra imposer des sanctions.

C'est pourquoi les revendications des agents du secteur public, de l'hôpital, de l'Éducation nationale, des collectivités locales doivent être entendues par les candidats à l'élection présidentielle et législative !

Les plans de rigueur successifs décidés par le gouvernement ne sont ni justes ni efficaces. Pour l'essentiel, cette rigueur sociale impose à l'ensemble des salariés, et donc aux agents de la fonction publique, de payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Quelle réforme, ces dernières années, a été positive au sens social du terme ?

Conformément à cette approche comptable, libérale, dont l'objectif principal consiste à réduire les dépenses, le gouvernement a mis en place la RGPP, la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire (HPST) et la réforme des collectivités territoriales qui participent à la dégradation de la qualité des services. Il n'y a pas de fatalité. Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par

l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public. La CGT prend ses responsabilités, comme le font partout en Europe les syndicats qui organisent la mobilisation des salariés pour construire une Europe sociale et solidaire, à l'opposé des compromis des chefs d'État à Bruxelles qui favorisent les replis nationalistes, la division et l'exclusion.

La CGT condamne les réformes successives qui mettent à mal la fonction publique avec les nombreuses régressions qu'elles entraînent pour les usagers et les agents publics :

- Le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite et la suppression de plus de 200 000 emplois (titulaires et contractuels)
- Le gel du point d'indice depuis 2 ans et la perte sans précédent de pouvoir d'achat
- L'écrasement de la grille indiciaire et des carrières et la non-reconnaissance des qualifications
- La dégradation des conditions de travail
- La hausse des cotisations retraite
- La taxe sur les complémentaires
- L'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires, mesure totalement injuste et qui, de surcroît, ne réduira pas le déficit de la Sécurité sociale.

Faut-il faire confiance au gouvernement et au Medef, ou faut-il se mobiliser ?



Les 10 exigences de la CGT pour les services publics :

- Salaire minimum mensuel à 1 700 euros bruts
- Pour 2012, augmentation de la valeur du point au moins égale à l'inflation
- Rattrapage des pertes intervenues au cours des années antérieures
- Refonte de la grille indiciaire avec une meilleure reconnaissance des qualifications
- Amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète
- Intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut
- Ré-indexation des pensions sur les salaires
- Arrêt immédiat des suppressions d'emplois et création partout où c'est nécessaire
- Mise en place du Statut unifié de la Fonction publique
- Résorption de la précarité et titularisation massive des non titulaires

Agents du public, ni coupables, ni responsables !

Ce traité est contraire à L'Europe sociale à laquelle nous aspirons, il ne ferait qu'alimenter les rejets des solidarités, les replis nationaux, la montée des forces nationalistes et d'extrême droite. Les syndicats de chaque pays européen, réunis dans la Confédération Européenne des Syndicats, s'opposent à ce traité et appellent, ensemble, à agir le 29 février 2012 à la veille du sommet européen pour dire non à l'austérité et exiger des réponses pour l'emploi et la justice sociale, **par la grève et la manifestation.**

Le seul risque que l'on prend en se mobilisant c'est d'être entendu !

**Mercredi 29 février 2012
à Marseille à 10h30
au Vieux-Port**

Pré-rassemblement fonction publique :
10h15 - angle Canebière / Bd Garibaldi

